

La société avait conquis, de hautes luttes, son autonomie par rapport à la religion. Le peuple souverain et ses représentants avaient dressé un « mur de séparation haut et impénétrable » entre l'Église et l'État, selon la métaphore de James Burke en 1765, époque où les mouvements d'idée cherchaient à faire en sorte que Dieu ne soit plus aux fondements de la politique.

Aujourd'hui les religions sont devenues ou redevenues le ressort, le prétexte, l'inspiration de la plupart des violences et des conflits. Tous les continents sont frappés par la tentation du fondamentalisme et de la radicalité. Et si le terrorisme est d'abord islamique, de nombreux pays sont menacés par la violence religieuse. Vous suivez et connaissez l'actualité.

La République laïque française ne règne pas sur les consciences, comme les rois le faisaient à l'époque de l'alliance du trône et de l'autel. Elle ne privilégie ni les croyances religieuses, ni les convictions. La neutralité implique l'**égalité de traitement**, incompatible avec tout privilège public. Et les principes qui fondent cette neutralité, ne sont pas neutres, puisqu'ils consacrent la **liberté** plutôt que l'oppression, l'**égalité** plutôt que les privilèges, l'intérêt général au delà de l'intérêt particulier.

Comment se sont positionnés nos candidats au poste suprême de la République ?



## b. La Coordination des associations laïques du Loiret

Nous participons depuis plusieurs années à la Coordination des associations laïques du Loiret.

L'action « Chantons la laïcité » en 2015, initiée par Michel Regnault et réalisée par nombre d'établissements scolaires du département avait été soutenue par l'autorité académique et bien relayée par les acteurs de l'éducation musicale. La conférence du 25 novembre 2016 organisée par la Coordination, conférence sur la théorie de l'évolution a été un succès.

L'ordre du jour est de soumettre des questions aux candidats aux élections de cette année, présidentielles, législatives et sénatoriales. Ces questions portent sur :

- le renforcement de la constitutionnalité de la Laïcité ou l'inscription de façon plus explicite de la Laïcité dans les textes constitutionnels afin que le législateur, les autorités publiques s'y réfèrent sans ambiguïté dans la mise en œuvre des politiques publiques
- la garantie affirmée du respect réel de la liberté de conscience
- l'assurance de la laïcité partout sur le territoire.

## c. L'école au cœur de la défense des valeurs de la République et de la laïcité

En 1882, Jules Ferry introduit « l'instruction morale et civique » et confie à l'école la constitution de l'unité morale de la nation. Aujourd'hui, et surtout depuis les attentats de Paris de 2011, l'école est mobilisée pour les valeurs de la République et leur renforcement. Au-delà de l'affichage, des slogans et de la communication, l'idée est intéressante.

Renforcer chez les élèves le sentiment d'appartenance aux valeurs républicaines pour mieux vivre ensemble. Liberté, égalité, fraternité. La laïcité est un élément central de cette cohésion. S'y ajoutent : les progrès qui découlent des sciences, la mise en avant d'acteurs sociaux, savants, enseignants, militaires ; l'ordre, la morale, l'honnêteté (pour tous, y compris les hommes politiques de premier plan), le respect.

L'école s'est dotée d'une **CHARTRE DE LA LAÏCITÉ** en 2013, avec pour dominante le respect d'autrui dans ce qu'il est et dans ce qu'il pense.

Une partie des élèves passent à côté de la transmission. On ressent une certaine impuissance, politique, intellectuelle, scientifique, culturelle ; beaucoup d'enseignants semblent démunis. Certes, la question est difficile. Posséder des connaissances, des références, est indispensable, mais il faut aussi pouvoir les mobiliser, les rendre vivantes, utiles. L'idée mérite qu'on s'y attarde. On la reprendra plus tard, lors d'une conférence, par exemple. Retenons pour les élèves, la mise en œuvre des objectifs suivants :

- Développer l'enseignement moral et civique, y compris en utilisant l'histoire et la littérature.
- Développer l'expérience scientifique afin que les élèves comprennent la différence entre le savoir et le croire.

## Le rapport d'activités

Présenté par Jean-Marc  
ROUSSEAU, secrétaire.

*« Mesdames, messieurs,*

*Chers amis, chers camarades,*

*Comme l'année dernière, notre amicale a connu une activité régulière et soutenue depuis l'assemblée générale du 20 mars 2016.*

*Le procès-verbal de cette la dernière assemblée générale du 20 mars 2016 qui est soumis à votre approbation a été publié dans le Cahier Journal n° 33 du mois de septembre.*



Au cours de cette année, nous avons tenu entre autres :

■ 4 réunions du Conseil d'Administration, 6 réunions formelles du Bureau, auxquelles s'ajoutent les nombreuses réunions des différents groupes de travail (mémoire de la guerre de 14-18 – histoire de l'ENF, archives, bulletin).

■ Nous avons rencontré nos partenaires comme l'ESPE qui nous accueille chaleureusement dans ses locaux de Bourgogne et de Saint Jean. Nous avons eu un entretien avec le président de l'Université Ary Bruand.

■ Nous avons organisé 2 conférences :

- sur **Le Roman de Venise**, évocation de l'aventure vénitienne de George Sand, par Daniel Labrette le 30 mars,
- sur **La croissance durable et l'éducation au développement durable**, par Jean-Marc Rousseau, le 12 octobre.

■ Cette année, nous avons déjà organisé une conférence donnée par notre ancien président, François Printanier, le 8 mars 2017, sur **Les instituteurs et le syndicalisme**, remarquable conférence qui a connu un succès mérité.

■ Nous avons bien réussi 2 sorties en covoiturage :

- le 2 juin 2016, sous la conduite de Roger Thion, dans des conditions climatiques assez exceptionnelles **Châteaux en Pithiverais**. Nous sommes ainsi allés, malgré les inondations, de la forteresse médiévale de Yèvre-le-Châtel, à la chapelle Saint-Hubert de Courcelles, à la ferme d'auberge d'Estouy qui avait échappé de peu au débordement de la rivière et enfin au château de Denainvilliers, demeure de Henry-Louis Duhamel du Monceau.

- le 6 octobre 2016 à Nançay pour visiter l'atelier de fabrication des célèbres sablés, puis la très belle galerie Capazza et pour finir par une visite très complète du pôle des étoiles et du radiotélescope.

■ Nous avons publié deux numéros du Cahier Journal en septembre 2016 et en février 2017, totalement en version papier, respectivement 8 pages et 12 pages, car nos finances nous le permettaient à nouveau.

■ Nous avons attribué 6 bourses de solidarité à des étudiants de l'ESPE pour un montant total de 2 100 euros.

■ Nous avons publié régulièrement « La lettre du Cahier Journal », envoyée à celles et ceux d'entre vous qui nous ont communiqué leur adresse de messagerie électronique. Cette lettre est un moyen qui nous permet de renforcer nos liens et de mieux rester en contact avec l'actualité de l'amicale.

■ Notre site internet est toujours mis à jour par Jean-Claude Ducloux, et entame sa cinquième année d'existence. Toutefois, il serait bon que des renforts viennent aider Jean-Claude dans cette tâche dévoreuse de temps. Cette question est primordiale. Nous avons besoin d'un adhérent ou d'une adhérente disponible, qui ait envie de s'investir et qui possède une certaine compétence en la matière.

■ Nous avons été co-organisateurs de la traditionnelle Cérémonie du Souvenir, le 10 novembre à l'ESPE Bourgogne, où nous avons rendu un hommage plus particulier aux morts de l'année 2016. Je pense que vous avez pu apprécier le remarquable travail d'archiviste mené par Michel Roche et de mise en page réalisé par Jean-Claude Ducloux. Pour arriver à ce résultat, Michel a dû recouper de nombreuses archives et Jean-Claude extraire les photos de nos camarades depuis les photos de groupes. Nous avons trouvé ce résultat particulièrement poignant, restituant les visages de ces jeunes hommes morts au combat. Les élèves de CM2 de Charles Péguy ont, non seulement participé à la cérémonie mais ont également réalisé une exposition.

■ Un important travail de classement méthodique de nos archives, animé par Gilles, a été entrepris par un groupe de travail qui y consacre régulièrement plusieurs heures à l'ESPE Saint-Jean.

■ Nous avons renouvelé notre partenariat financier avec l'ASL 45, ce qui nous permet d'augmenter les bourses versées annuellement à des étudiants de l'ESPE. En outre, la dévolution à l'amicale des reliquats financiers de la bibliothèque des instituteurs du Loiret, lors de sa dissolution, nous a permis d'augmenter de manière significative nos bourses aux étudiants pour plusieurs années.

**Nous portons dès aujourd'hui plusieurs projets :**

■ 2018, sera le Centenaire de la naissance de Roger Toulouse. Gilles évoquera tout à l'heure nos projets pour rendre hommage à notre professeur de dessin ;

■ Un projet de sortie en autocar, le mardi 16 mai 2017, à Champigny-sur-Marne ;

■ Un projet de sortie en covoiturage, le mardi 3 octobre 2017 à Châteaudun.

■ Nous désirons continuer notre travail de mémoire sur la première guerre mondiale et nous faisons appel à vous pour accéder à de nouveaux documents relatifs à d'anciens normaliens ou d'anciens enseignants dans ce conflit.

Nous tenons à remercier chaleureusement les responsables des deux sites de l'ESPE, Olivier Combacau directeur de l'ESPE Centre Val de Loire et Andrés Merchan responsable du site Saint Jean, Iwona Renard, nouvelle gestionnaire, ainsi que tous les personnels, pour leur soutien affirmé et leur disponibilité.

Jean-Claude va évoquer maintenant notre enquête sur l'ascenseur social. Une soixantaine de nos adhérents ont répondu à cette enquête anonyme, destinée à étudier de manière statistique, les parcours des normaliennes et les normaliens.

Je vous remercie de votre attention.